



DEPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE
Arrondissement de CHINON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 03 JUILLET 2012

Le trois juillet deux mil douze à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Bourgueil, légalement convoqué le 22 juin 2012, s'est réuni en l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre JUNGES, Conseiller Général-Maire.

Date d'Affichage de la Convocation : 27 juin 2012

Nombre de Conseillers :
Exercice : 27
Présents : 21
Votants : 24
N° ordre : 2012/86

Etaient présents : MM. Pierre JUNGES. Daniel DURAND. Laurence RIGUET. Gérard MANCEAU. Solange COURTOIS. Gérard MIRAND. Nathalie FABBRI. Jacques GAILLARD. Chantal JEANDROT. Sylvette PITAULT. Jacques PIEDOUE. Nadine LEROYER. Catherine TENDRON. Christophe PITAULT. Benoît BARANGER. Yannis HOUX. Didier LEMAIRE. Nadine SAILLET. Claude GODIN. Michèle DURAND. Christine BAILLET-SABATIER.

Absents excusés : Corinne BLANC. Cyrille MOLESINI. Cécile BOUDSOCQ

Absents excusés avec procuration :

Madame Françoise HEYDON à Monsieur Claude GODIN
Monsieur Daniel LE PICHON à Madame Nadine SAILLET
Madame Mariannick RIPAUD à Monsieur Didier LEMAIRE

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil. Monsieur Claude GODIN est désigné pour remplir cette fonction qu'il a acceptée.

L'Assemblée ainsi composée :

OBJET : TARIFS DE LOCATION DE SALLES COMMUNALES

Monsieur Jacques GAILLARD, Maire-adjoint et rapporteur informe les membres de la commission des finances qu'il convient de réviser les tarifs des salles municipales, à hauteur de 2% arrondi à l'euro le plus proche.

Il propose d'augmenter le forfait nettoyage de 25% de la Salle des Fêtes en raison du nombre d'heures nécessaires au ménage.

En ce qui concerne la location des autres salles, le dojo et la salle de yoga situés au sous-sol du gymnase, Monsieur GAILLARD propose une augmentation de 40%.

Après avis de la commission des finances du 21 juin 2012, le rapporteur invite l'assemblée de délibérer sur la proposition de tarifs ci-après :

Public concerné	SALLE DES FETES					
	Grande salle			Hall d'accueil		
	Tarif semaine	Tarif week-end ou jours fériés	Tarif week-end avec jour férié accolé	Tarif semaine	Tarif week-end jours fériés	Tarif week-end avec jour férié accolé
Particulier et associations extérieurs à la commune	153 € la journée	1 journée : 383 € Week-end : 510 €	663 €	82 € la journée	1 journée : 184 € Week-end : 255 €	337 €
Particuliers et associations de Bourgueil haute saison, (mai, juin, juillet, août, septembre et décembre)	102 € la journée	1 journée : 240 € Week-end : 342 €	444 €	51 € la journée	1 journée : 122 € Week-end : 184 €	235€
Particuliers et associations de Bourgueil basse saison, (janvier, février, mars, avril, octobre, novembre)	61 € la journée	1 journée : 153 € Week-end : 255 €	316 €	41 € la journée	1 journée : 102 € Week-end : 153 €	194 €
Les utilisateurs qui souhaitent disposer de la salle des fêtes, la veille à partir de 14h00, pour installer leur manifestation s'acquitteront d'un supplément de 30 €.						
SALLE DES CONFERENCES						
Particuliers de la commune Associations de la commune	La salle des conférences n'est attribuée, à titre gratuit, que pour des réunions de travail ou d'informations. Un vin d'honneur est toléré à l'issue de la réunion. Les repas ne sont pas autorisés					
Particuliers et associations extérieurs	82 € par jour (80 € depuis 2010)					

bourse aux vêtements et bourse aux jouets organisées par une association de Bourgueil :

↳ Par manifestation : une semaine gratuite - deuxième semaine : 102 €

Acompte pour la réservation salle des fêtes/hall d'accueil/salle des conférences :

↳ 50% du montant de location de la 1^{ère} journée ou du week-end.

chèque de caution

↳ salles des fêtes, 310 €
↳ Hall d'accueil et bibliothèque 155 €
↳ Micro salle des fêtes 100 €

nettoyage des salles

↳ salle des fêtes 100 €
↳ hall d'accueil 47 €

matériel détérioré

↳ chaise	24 € l'unité
↳ table	95 € l'unité

location autres salles

↳ patinoire/dojo	20 €/h
↳ gymnase/salle de yoga	7 €/h

DIT que les associations de BOURGUEIL, à but non lucratif, pourront bénéficier, une fois par an, de la gratuité de la salle des fêtes ou du hall d'accueil, pour toute manifestation ouverte au public, à l'ensemble de la population. Toute gratuité devra faire l'objet d'une demande dûment motivée adressée à Monsieur le Maire.

L'assemblée municipale est appelée à délibérer sur les points suivants :

- **ADOPTER** les nouveaux tarifs de locations des salles communales tels qu'ils sont présentés ci-dessus ;
- **FIXER** leur date de mise en application au 1^{er} septembre 2012 ;
- **APPLIQUER** ces nouveaux tarifs aux contrats de location signés après le 1^{er} septembre 2012 ;
- **IMPUTER** les recettes correspondantes aux articles budgétaires suivants :
 - art. 7521 : location salle des fêtes,
 - art. 7522 : location hall d'accueil,
 - art. 7523 : location salle des conférences
 - art. 752 : locations salles diverses
 - art. 70878 : frais de ménage

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après avoir délibéré,

- **ADOpte**, à l'unanimité, les quatre points mentionnés ci-dessus.

Fait à Bourgueil, le 05 juillet 2012

Le Conseiller Général-Maire,

Pierre JUNGES

- Certifié exécutoire compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le :

- Publié ou Notifié le :